



Ecole Européenne Luxembourg I

Année scolaire 2025/2026

Système de paiement pour la gestion des dossiers d'inscription dans l'enseignement supérieur

Au mois de décembre 2017 et d'avril 2018, le Conseil Supérieur a approuvé un nouveau système de paiement pour la "gestion des dossiers" de demandes d'inscription dans certaines universités (Doc. 2020-06-M-3-fr). Ce nouveau dispositif est entré en vigueur à partir de septembre 2020.

Les élèves doivent payer des frais de gestion pour le traitement des inscriptions aux universités ou établissements d'enseignement supérieur qui demandent aux candidats de fournir des dossiers détaillés, parfois via des plates-formes d'inscription, exigeant une longue et minutieuse préparation.

Le paiement s'effectue en une seule mensualité non remboursable.

Frais

130€ pour les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur demandant aux candidats de fournir des dossiers d'inscription particuliers (par exemple aux Pays-Bas, les cours de l' «UK Art foundation »...)

260€ pour les inscriptions en France (PARCOURSUP).

260€ pour les inscriptions en Grande-Bretagne (UCAS)

A savoir : Le paiement UCAS de 260€ n'inclut pas les frais administratifs qui doivent être payés directement à UCAS.

Important

Le paiement doit être effectué pour CHAQUE inscription. Si le candidat souhaite postuler au Royaume-Uni et en France, le paiement serait, par exemple, de 260 € + 260 €, soit 520 €.

Le paiement de frais peut être demandé aux élèves qui postulent dans des pays où un dossier est exigé.

Les parents / élèves sont priés de se renseigner à l'avance si un dossier est exigé ou non. En cas de doute, veuillez prendre contact avec votre professeur responsable de l'orientation.

Le paiement des frais doit être effectué avant le 30 septembre 2025. Si l'orientation n'est pas encore décidée après les vacances d'été, il est préférable d'effectuer le paiement en septembre afin d'éviter tout refus d'aide à l'inscription pour l'année scolaire 2025/2026. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune autre solution ne sera possible après cette date.



Année scolaire 2025/2026

Demande de gestion d'un dossier d'inscription dans les universités

Frais de gestion administrative

A remettre à l'enseignant chargé de l'orientation
pour le **30 septembre 2025 au plus tard**

Je soussigné(e)

en qualité de responsable (parent/tuteur) de :

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

demeurant à :

Rue :

CP : Localité : Pays :

demande la gestion du (des) dossier(s) d'inscription de ma fille/mon fils pour :

Pays	Montant à Payer *	Choix
Le Royaume Uni (UCAS)	260,-€	
La France (PARCOURSUP)	260,-€	
les Pays-Bas, l'UK Art foundation courses et tout autre pays exigeant un dossier de candidature particulier	130,-€ (260,-€ pour deux pays dans ce groupe)	

NB: Les frais doivent être payés avant le 30/09/2025 (délai de rigueur) sur le compte :

BANQUE : Banque et caisse d'épargne Luxembourg
Titulaire du compte : Ecole Européenne Luxembourg I – Kirchberg
IBAN : LU82 0019 2055 6425 4000
CODE BIC : BCEELULL
Communication : Nom, Prénom, Classe de l'élève, Pays d'inscription choisi(s)

Remarques importantes *

Les dossiers ne pourront être établis qu'après réception effective du paiement et au plus tard pour le 30/09/2025. Les candidats qui présentent une demande auprès de plusieurs systèmes doivent payer pour chaque demande. Les frais ne seront en aucun cas remboursables.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter à partir du **2 septembre 2025** :

Pour la France: Monsieur BROCARD Christophe christophe.brocard@teacher.eursc.eu
Pour le Royaume-Uni: Monsieur WATSON David david.watson@teacher.eursc.eu
Pour les Pays-Bas : Monsieur KÖYCÜ Ümit umit.koycu@teacher.eursc.eu

Fait à, le Signature :